

APPROCHE CENTRÉE SUR LA VICTIME/LE SURVIVANT EN MATIÈRE DE PROTECTION CONTRE L'EXPLOITATION, L'ABUS ET LE HARCÈLEMENT SEXUELS

BOÎTE À OUTILS DE SUIVI, ÉVALUATION ET APPRENTISSAGE



REMERCIEMENTS

CHS Alliance tient à remercier plusieurs individus et organisations qui ont rendu possible la réalisation de cette boîte à outils pour une approche centrée sur les victimes/survivants.

La recherche a été menée par CHS Alliance en partenariat avec l'Amhara Women's Association (Ethiopie), Mukti Cox's Bazar (Bangladesh), et the Women Affairs Centre (Gaza) et YWCA de Palestine (Cisjordanie), tous deux basés dans le Territoire palestinien occupé.

Nous tenons également à remercier les partenaires pilotes pour leur rôle de pionniers et leurs contributions à ce projet :

Au Bangladesh, MUKTI, PARC et SKUS
En Éthiopie, WeAction et AWA
En Palestine, ADWAR et PSCCW

Nous remercions tout particulièrement Muna Hasan, Syed Rashed Jamal, Tiheyis Tengeda, Laura Brinks, Jonathan France, Murray Garrard et Martina Brostrom.

Conception et mise en page : GoAgency.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Bien qu'un soin particulier ait été apporté à la collecte des informations réunies dans cette publication, CHS Alliance ne donne aucune garantie ou assurance, ne représente ni n'accepte aucune responsabilité quant à l'exactitude, la précision, l'exhaustivité ou la mise à jour de cette publication, des informations ou des schémas et rapports qu'elle contient ou mentionne, ni n'assure qu'elle convienne à l'utilisation que le lecteur souhaite lui donner.



CHS Alliance

Hub Humanitaire ONG, La Voie-Creuse 16, 1202 Genève, Suisse
info@chsalliance.org
www.chsalliance.org +41 (0)22 788 16 41.

© Tous droits réservés. Les droits d'auteur relatifs à cette publication appartiennent à CHS Alliance. Elle peut être reproduite à des fins éducatives, notamment dans le cadre d'activités de formation, de recherche et de programmes, à condition que CHS Alliance soit mentionnée et que les détails de cette utilisation soient communiqués à l'Alliance avant utilisation. Si des éléments de cette brochure devaient être cités dans d'autres publications, traduits ou adaptés, il conviendra d'obtenir l'autorisation écrite préalable du détenteur des droits d'auteur s'y rapportant en envoyant un e-mail à info@chsalliance.org.

SOMMAIRE

1 ↗

INTRODUCTION

2 ↗

INDICATEURS CENTRÉS
SUR LA VICTIME/LE
SURVIVANT

3 ↗

CADRE SEA POUR LES
PROJETS DE PEAHS
CENTRÉS SUR LA
VICTIME/LE SURVIVANT

4 ↗

EXEMPLE D'OUTILS SEA

1

INTRODUCTION

En 2022, CHS Alliance, avec le soutien du ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas, a lancé le projet *Mettre fin au manque de redevabilité afin de mieux soutenir les victimes/survivants d'exploitation, d'abus et de harcèlement sexuels (EAHS) dans le secteur de l'aide humanitaire et du développement*.

L'EAHS est l'un des échecs les plus flagrants en matière de redevabilité des acteurs de l'aide humanitaire et du développement, et le secteur tout entier doit adopter de toute urgence une approche centrée sur les personnes afin d'y remédier.

Le projet visait à écouter les victimes/survivants, à tester une approche centrée sur les victimes/survivants afin de renforcer la redevabilité des personnes concernées, et à informer des améliorations sectorielles réalisées pour la prévention des EAHS (PEAHS) dans le cadre de l'assistance humanitaire.

Cette boîte à outils rassemble les outils de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (SEA) élaborés pour les projets pilotes de PEAHS, afin de mettre ces ressources à la disposition de tous les partenaires et parties prenantes qui cherchent à renforcer les mécanismes de prévention de l'EAHS centrés sur les victimes/survivants, à améliorer la redevabilité et à tirer des enseignements de l'approche centrée sur les victimes/survivants.

Les dites parties prenantes comprennent des volontaires de la communauté, des organisations non gouvernementales, des gouvernements, des donateurs et d'autres organisations internationales.

Les praticiens sur le terrain, en ce inclus les points focaux communautaires de PEAHS et les bailleurs de fonds des projets, pourront constater que ces outils seront particulièrement utiles dans leurs activités quotidiennes. Tous sont encouragés à les mettre en œuvre tout en les adaptant aux contextes particuliers dans lesquels ils opèrent.

La boîte à outils comprend les éléments suivants :

- Section B : Indicateurs généraux pour une approche des faits de PEAHS centrée sur les victimes/survivants
- Section C : Cadre SEA pour les projets de PEAHS
- Section D : Outils SEA pour les projets de PEAHS (y compris un exemple de questionnaire d'évaluation des besoins, un modèle de rapport de projet, un exemple de questionnaire d'enquête et des conseils en matière d'éthique)

Cette boîte à outils accompagne le [Document fondateur](#) et [Guide complet de mise en œuvre](#).

2

INDICATEURS DE PEAHS CENTRÉS SUR LES VICTIMES/SURVIVANTS

Ci-dessous, nous présentons une série d'indicateurs généraux de référence pour une approche des PEAHS centrée sur les victimes/survivants.¹ Ils peuvent contribuer à donner un état des lieux de l'EAHS et de l'efficacité des mécanismes de PEAHS au sein d'une localité ou d'un pays, à travers les différentes étapes de signalement, soutien et réparation.

Nous recommandons de collecter des données par le biais d'une évaluation initiale des besoins en EAHS (voir section D.1) et de mettre en place des dispositions permettant d'améliorer le suivi et la mise à jour des indicateurs de PEAHS (par exemple, par le biais d'activités de projet).

Ces indicateurs de PEAHS constituent un point de départ important afin de concevoir des interventions de PEAHS appropriées, qui renforcent les capacités des intervenants et peuvent accroître l'efficacité du soutien à la PEAHS, qui sont susceptibles d'être suivies postérieurement à l'aide des outils spécifiques inclus dans les sections 4.2 à 4.3. Des conseils éthiques (y compris un exemple de formulaire de consentement) en matière de conduite des activités de collecte de données sont inclus dans la section 4.4.

INDICATEUR	SOURCES DES DONNÉES	ÉTAPE
1) Nombre de personnes exposées au risque d'EAHS	<ul style="list-style-type: none"> Estimation basée sur le profil démographique des groupes vulnérables et la localisation des réfugiés et des demandeurs d'asile. 	Victimisation
2) Nombre de signalements d'EAHS faits par les populations à risque	<ul style="list-style-type: none"> Données de suivi collectées par les intermédiaires communautaires 	Divulgarion et signalement
3) Nombre de survivants d'EAHS ayant bénéficié d'une assistance et d'un soutien (gestion des cas, soutien psychosocial, assistance juridique, autres)	<ul style="list-style-type: none"> Données de suivi collectées par les agences humanitaires Données de suivi collectées par les intermédiaires communautaires 	Gestion des cas et transmission aux services de soutien
4) Nombre de signalements faisant l'objet d'une enquête	<ul style="list-style-type: none"> Données de suivi collectées par les agences humanitaires 	Enquête
5) Nombre de survivants d'EAHS estimant que le signalement a été centré sur la victime/le survivant, qu'ils ont obtenu réparation et que leur bien-être s'est amélioré.	<ul style="list-style-type: none"> Enquête indépendante ou entretiens individuels avec des survivants Données d'évaluation des projets 	Réparation et compensation

¹ Ces mesures sont une version résumée de la longue liste d'indicateurs figurant dans le [Guide complet de mise en œuvre](#)

3

CADRE SEA POUR LES PROJETS DE PEAHS CENTRÉS SUR LA VICTIME/LE SURVIVANT

Le cadre SEA pour les projets de PEAHS centrés sur les victimes/survivants a été élaboré à partir de la théorie du changement développée pour le projet de CHS Alliance et d'activités pilotes consolidées. Il est conçu pour être utilisé avant tout et pour minimiser la charge pesant sur les partenaires, et par conséquent :



Sa présentation est simple, il ne cherche à recueillir que les données utiles permettant de suivre les progrès, les résultats et les enseignements tirés des projets de PEAHS à travers un nombre ciblé d'indicateurs. Les partenaires de mise en œuvre n'auront besoin que d'un léger renforcement de leurs compétences pour pouvoir utiliser les outils proposés et rendre compte des progrès accomplis au moyen de rapports d'évaluation intermédiaires et finaux.



Il comprend des mesures d'évaluation quantitatives et qualitatives courantes - combinées à des données contextuelles sur la situation humanitaire du pays - permettant la triangulation des preuves réunies, ainsi que la comparaison des performances entre les projets.



Il permet une combinaison d'auto-rapports de la part des bénéficiaires afin de favoriser l'autoréflexion, les apprentissages et les améliorations, ainsi qu'une supervision de la part des organes financeurs et un examen indépendant.²

Le cadre SEA comprend trois catégories de données : intrants/extrants, résultats et enseignements tirés :

- **Données relatives aux intrants/extrants** collectées et communiquées par les partenaires de mise en œuvre, lors d'étapes intermédiaire et finales des projets. Il s'agit de comptabiliser les résultats immédiats des activités et leurs coûts. Un modèle d'évaluation de projet peut être utilisé pour réunir ces données et en rendre compte (voir outil D.2).
- **Données sur les résultats** recueillies par le biais d'enquêtes simples et d'entretiens avec les participants au projet (voir outil D.3), rapportées lors de la phase d'évaluation finale. Il s'agit notamment de déterminer les avantages des activités de PEAHS pour les victimes/survivants, les intermédiaires communautaires et les autres acteurs humanitaires.
- **Données relatives aux apprentissages** saisies par les partenaires du projet, par le biais de visites sur le terrain et d'ateliers d'apprentissage, et partagées en permanence avec l'organe financeur tout au long des activités du projet, ainsi que par le biais du modèle d'évaluation de projet (étapes intermédiaires et finales).

² Une visite d'évaluation indépendante sur le terrain d'un projet pilote a été effectuée, dans le cadre du projet de CHS Alliance *Mettre fin au manque de redevabilité afin de mieux soutenir les victimes/survivants d'exploitation, d'abus et de harcèlement sexuels (EAHS) dans le secteur de l'aide humanitaire et du développement*, au cours de laquelle des entretiens et des groupes de discussion ont été organisés avec le personnel de terrain du projet, des intermédiaires communautaires de confiance et d'autres parties prenantes.

IMPACTS	RÉSULTATS	INDICATEURS / MESURES DE PERFORMANCE	QUI/QUAND ?
1. Les mécanismes de redevabilité servent les victimes/survivants de PEAHS et améliorent leur bien-être et leur résilience.	Des améliorations sont apportées aux processus et mécanismes de PEAHS à la suite de faits d'EAHS afin d'offrir réparation aux victimes/survivants d'EAHS	<p>1. Intrants/sortants</p> <p>1.1 # Mécanismes/processus/structures de PEAHS :</p> <p>(i) améliorés ; et</p> <p>(ii) maintenus</p> <p># Acteurs formés/sensibilisés (par type d'organisation)</p> <p># Victimes/survivants impliqués dans les processus de PEAHS</p> <p># Acteurs participant aux ateliers nationaux (par type d'organisation)</p> <p>Dépenses par catégorie/activité (comparées aux prévisions)</p>	Partenaires du projet au moyen d'un suivi régulier - Rapports intermédiaires et finaux
2. Les victimes/survivants d'EAHS sont écoutés et influencent les approches nationales et mondiales en matière de PEAHS.		<p>2. Résultats</p> <p>2.1 i) % de représentants communautaires, de travailleurs humanitaires et de prestataires de services dotés d'une conscience et de connaissances accrues en matière d'EAHS, de droits des victimes/survivants et de PEAHS centrée sur les victimes (aligner les questions de l'enquête avec les domaines de pratique de l'approche centrée sur les victimes 3) ; (ii) ce qu'ils ont appris (champ libre) ; (iii) les changements qu'ils feront/ont fait aux pratiques actuelles/futures (champ libre)</p> <p>2.2 % de représentants communautaires montrant une confiance accrue (dans le fait de réclamer la redevabilité) et un leadership en matière de PEAHS</p> <p>2.3 % de victimes/survivants OU d'intermédiaires (utilisant les services de PEAHS pertinents) qui (i) connaissent mieux les services (y compris de signalement); (ii) font davantage confiance aux services ; (iii) utilisent davantage les services - ventilés par domaine d'activité de l'approche centrée sur les victimes⁴ - et pourquoi (champ libre).</p> <p>2.4 (i) % de représentants communautaires, de travailleurs humanitaires, de prestataires de services, de victimes et de survivants OU d'intermédiaires qui considèrent que les services de PEAHS ont été améliorés (par rapport aux niveaux de satisfaction de base résultant de l'évaluation des besoins – des mécanismes de notification et services de soutien), et pourquoi (champ libre) ; (ii) améliorations supplémentaires identifiées (champ libre).</p> <p>2.5 % d'acteurs des ateliers d'apprentissage qui (i) trouvent les résultats du projet utiles; (ii) Projetent de modifier leurs pratiques (et lesquelles)</p> <p>2.6 Adoption des nouvelles politiques de PEAHS, d'un code de conduite et de partenariats par les ONG et les gouvernements</p>	<p>Partenaires du projet par le biais d'enquêtes et d'entretiens ; visites d'évaluation indépendantes sur le terrain - Rapport final</p> <p>Partenaires du projet au moyen d'un modèle d'évaluation, de visites de terrain, d'ateliers d'apprentissage pour les organes financeurs - rapports intermédiaires et finaux</p>
		<p>3. Impacts et enseignements tirés</p> <p>3.1 Les victimes/survivants déclarent que les plaintes sont traitées de manière appropriée et opportune (évaluation qualitative)</p> <p>3.2 Les victimes/survivants font état d'un bien-être et d'une résilience accrus à la suite d'une réparation appropriée (évaluation qualitative)</p> <p>3.3 Ce qui a fonctionné (en fonction des domaines de pratique de l'approche centrée sur les victimes), et pourquoi</p> <p>3.4 Perspectives quant aux coûts et avantages des différents composants en jeu (ce qui a coûté le plus cher, ce qui pourrait être fait plus efficacement, etc.)</p>	Partenaires du projet au moyen d'un modèle d'évaluation, de visites d'évaluation sur le terrain, ateliers d'apprentissage pour les organes financeurs - rapports intermédiaires et finaux

3 Divulgarion ; Moyens et mécanismes de signalement ; Traitement des signalements et Gestion des cas ; Transmission et services ; Enquête et réparation

4 Voir ci-dessus

4

EXEMPLE D'OUTILS DE SUIVI, ÉVALUATION ET APPRENTISSAGE

1. ÉVALUATION DES BESOINS

L'évaluation des besoins cible les victimes/survivants, en fonction de leurs intermédiaires de confiance.

L'évaluation des besoins s'articule autour d'un cadre d'approche centrée sur les victimes, élaboré par CHS Alliance à partir des meilleures pratiques centrées sur les victimes/survivants en matière de réponse de PEAHS.

Groupe cible

Les intermédiaires de confiance (voir le Guide complet de mise en œuvre afin de mieux comprendre leur rôle clé) au service des femmes, des filles, des hommes, des garçons, des travailleurs du sexe et des personnes LGBT représentant les victimes/survivants dans les camps de réfugiés et de personnes déplacées, les centres pour femmes, les refuges et les centres pour les jeunes, etc.

Questionnaire



Présentez-vous. Incluez les informations suivantes dans votre introduction :

- Nous représentons..., et menons une évaluation des besoins pour mieux comprendre les besoins des victimes/survivants d'exploitation et d'abus sexuels au sein de la communauté, ainsi que pour évaluer la capacité des services d'intervention à leur disposition. L'évaluation des besoins permettra de déterminer les priorités d'intervention pour améliorer les processus de PEAHS.
- Nous vous remercions à nouveau d'avoir accepté de participer à cet exercice. L'enquête devrait durer environ une heure. N'hésitez pas à me faire savoir si cela vous convient.
- Cet exercice doit nous permettre de tirer des apprentissages. N'hésitez donc pas à vous exprimer librement, car tout ce qui sera dit est confidentiel.
- Avez-vous des questions à nous poser avant de commencer ?

SECTION 1: DÉTAILS DE L'ENTITÉ RÉALISANT L'ÉVALUATION DES BESOINS

Type d'entité réalisant l'évaluation des besoins	Organisation d'aide humanitaire Organisation de la société civile locale Organisation ou entité du gouvernement/du secteur public Autre (veuillez préciser)
Rôle/objectifs de l'entité :	
Groupe de population servi par l'entité :	
Lieu:	
Date et heure :	

SECTION 2: VICTIMISATION ET SIGNALEMENT

1. Avez-vous entendu parler ou connaissez-vous quelqu'un qui s'est plaint d'exploitation/abus sexuel de la part d'un travailleur humanitaire ou d'un agent de développement ?	Oui/Non
2. Avez-vous aidé une victime/survivant d'EAHS commis par un travailleur humanitaire ou un agent de développement dans le cadre de votre travail ?	Oui/Non
3. [Si vous avez répondu oui] Veuillez cocher les cases correspondantes.	Enfant/Adulte Femme/homme/ni l'un ni l'autre Fille/garçon/ni l'un ni l'autre
4. Selon vous, est-il difficile pour les victimes/survivants de révéler un incident d'EAHS ? (sur une échelle de 1 à 5, 1 étant très facile et 5 très difficile) ?	1. Très facile 2. Facile 3. Ni difficile, ni facile 4. Assez difficile 5. très difficile
5. Vous est-il difficile de recevoir un signalement ? [Si vous avez répondu oui] Pourquoi ?	
6. Que savez-vous des principes de confidentialité et de protection des données ?	

SECTION 3: MÉCANISMES DE SIGNALEMENT

7. Est-il possible de dénoncer en toute sécurité le harcèlement, l'exploitation ou les abus sexuels commis par un travailleur humanitaire ou agent de développement ?

- 1 Oui (toujours)
2 Oui (sous certaines conditions)
3 Non (jamais)

8. Pourquoi ?

9. Quelles sont les plus grands défis auxquels se heurtent les victimes/survivants au moment de dénoncer le harcèlement sexuel/l'exploitation/ les abus sexuels commis par un travailleur humanitaire ou un agent de développement, parmi la liste suivante ?

Veillez cocher toutes les cases correspondantes, puis classer les 5 principaux défis, de 1 (le plus petit défi) à 5 (le plus grand défi)

DES DÉFIS	COCHEZ TOUTES LES RÉPONSES PERTINENTES	TOP 5 DES DÉFIS (1-5)
Culpabilité et/ou embarras (auto incrimination)		
Sentiment que l'incident n'est pas suffisamment grave pour être signalé		
Ne pas vouloir que quiconque l'apprenne		
Peur pour ma sécurité/la sécurité de ma famille		
Peur de perdre le contrôle de la situation		
Religion		
Ne pas savoir où s'adresser		
Savoir où s'adresser, mais accès trop difficile (trop loin)		
Savoir où s'adresser, mais accès trop difficile (pas d'internet ou de téléphone)		
Pas le temps ni l'argent de faire un signalement		
Craintes concernant la confidentialité		
Difficultés linguistiques		
Processus compliqué et lent		
Peur de ne pas être cru		
Pas d'espoir que des mesures soient prises		
Autre (veuillez préciser...)		
10. Savez-vous où signaler les incidents d'exploitation/abus sexuels commis par des travailleurs humanitaires ou des agents de développement dans votre communauté ?	Oui/Non	

11. [Si oui] Quels sont les moyens ou mécanismes de signalement accessibles aux victimes/survivants d'exploitation/abus sexuels ?

(cochez toutes les réponses pertinentes)

Ensuite, pouvez-vous me dire dans quelle mesure vous considérez que ces mécanismes de signalement répondent aux besoins des victimes/survivants de façon satisfaisante ?

(Sur une échelle de 1 à 5, 1 signifiant très insatisfait, 2 insatisfait, 3 neutre, 4 satisfait et 5 très satisfait) ?

MOYEN/MÉCANISME DE SIGNALEMENT	COCHEZ TOUTES LES RÉPONSES PERTINENTES	TOP 5 CHALLENGES (1-5)
Organisation intermédiaire de la société civile		
Point focal dédié à la PEAHS - une personne qui travaille pour la PEAHS au sein de l'organisation humanitaire ou de développement.		
Chef religieux		
Autorité du camp		
Aîné de la communauté		
Ligne d'assistance téléphonique		
Centre d'information de retour d'expériences		
Centre d'information		
Boîtes à plainte		
E-mails		
Espaces sécurisés		
Professionnel de la santé		
Autre (veuillez préciser...[1])		

12. Où les victimes/survivants préféreraient-ils signaler les incidents d'exploitation/abus sexuel commis par un travailleur humanitaire ou un agent de développement ?

MOYEN DE SIGNALEMENT	OUI (DÉFINITIVEMENT)	OUI (PEUT-ÊTRE)	NON (JAMAIS)
Organisation intermédiaire de la société civile			
Point focal de PEAHS			
Chef religieux			
Autorité du camp			
Aîné de la communauté			
Ligne téléphonique d'urgence			
Centre d'information de retour d'expériences			
Centre d'information			
Boîte à plainte			
E-mails			
Espaces sécurisés			
Service de santé/professionnel de la santé			
Autre (veuillez préciser...)			

13. Pensez-vous à d'autres lieux ou moyens importants permettant aux victimes/survivants de signaler les incidents d'exploitation/abus sexuels ?

14. Que faudrait-il pour que les victimes/survivants aient confiance et se sentent en sécurité au moment de signaler le comportement répréhensible d'un travailleur humanitaire ou d'un agent de développement ?

Cochez toutes les réponses pertinentes

FACTEUR DE CONFIANCE	COCHEZ TOUTES LES RÉPONSES PERTINENTES
Anonymat des données personnelles	
Confidentialité des signalements	
Réunions en face à face	
Intimité durant le signalement	
Moyens sont mis en place pour assurer un signalement en toute sécurité	
Attitude correcte de la personne recevant le signalement	
Signalement fait à une personne de même sexe	
Procédures conçues de façon à réduire le risque de se sentir à nouveau traumatisé.	
Être accompagné d'une personne de confiance	
Possibilité de faire le signalement dans la langue locale	
Plan clair/conseils écrits expliquant comment et quand vous aurez des nouvelles du résultat du signalement de l'exploitation/abus.	
Service de santé/professionnel de santé	
Autre (veuillez préciser...)	

15. Quelle mesure additionnelle pourrait-on mettre en place pour que les victimes/survivants puissent plus facilement signaler les incidents d'exploitation/abus sexuels commis par des travailleurs humanitaires ou des agents de développement ?

16. Quels sont les meilleurs moyens de sensibiliser la communauté aux mécanismes de signalement ?

1. Conversation communautaire
2. Affiches et dépliants
3. Sensibilisation du public
4. Utilisation d'organisations communautaires, d'ONG
5. Autre (veuillez préciser.....)

SECTION 4: TRAITEMENT DES SIGNALEMENTS ET GESTION DES CAS

17. Avec et de qui les victimes/survivants préféreraient-ils interagir et recevoir des informations, des mises à jour et un retour d'information tout au long de la gestion d'un cas d'exploitation/abus sexuel signalé ?	
18. Quelle mesure additionnelle pourrait-on mettre en place pour mieux garantir la confidentialité et la protection des victimes/survivants après le signalement de faits d'exploitation/abus sexuel ?	
19. Quel type de soutien est nécessaire pour que les victimes/survivants aient accès aux services ?	
20. Comment et par qui le traitement des signalements d'EAHS doit-il être contrôlé ?	

SECTION 5: TRANSMISSION AUX SERVICES DE SOUTIEN

21. Dans le contexte de votre connaissance, les services d'assistance humanitaire existant en cas d'incident d'exploitation/abus sexuel (une fois signalés) permettent-ils de répondre aux besoins des victimes/survivants ?	Oui/Non Pourquoi ?
--	-----------------------

22. De quels services de soutien les victimes/survivants ont-ils besoin ?

Veuillez cocher toutes les réponses pertinentes, et indiquer dans quelle mesure vous êtes satisfait de la réponse aux besoins des victimes/survivants (sur une échelle de 1 à 5, 1 signifiant très insatisfait, 2 insatisfait, 3 neutre, 4 satisfait et 5 très satisfait), et pourquoi.

SERVICE DE SOUTIEN	COCHÉZ TOUTES LES RÉPONSES PERTINENTES	SATISFACTION (1-5)	POURQUOI ?
Refuge			
Soutien psychosociale			
Mesures de sécurité			
Assistance juridique			
Transport			
Soutien financier			
Soutien médical			
Soins familiaux			
Autre (veuillez préciser..)			

<p>23. Dans le contexte de votre connaissance, quels sont les principaux défis qui <u>empêchent</u> les victimes/survivants d'avoir <u>accès aux services de soutien</u>, sur une échelle de 1 à 3 ?</p> <p>Difficultés importantes-3 Difficultés-2 Pas de difficulté-1</p>	<p>Sécurité (Difficultés importantes-3 Difficultés-2/pas de difficultés - 1)</p> <p>Documentation/documents juridiques (Difficultés importantes-3 Difficultés-2/pas de difficultés - 1)</p> <p>Logistique (Difficultés importantes-3 Difficultés-2/pas de difficultés - 1)</p> <p>Langue (Difficultés importantes-3 Difficultés-2/pas de difficultés - 1)</p> <p>Compétences et comportements (Difficultés importantes-3 Difficultés-2/pas de difficultés - 1)</p> <p>Lois discriminatoires (Difficultés importantes-3 Difficultés-2/pas de difficultés - 1)</p> <p>Services culturellement inappropriés et non pertinents (Difficultés importantes-3 Difficultés-2/pas de difficultés - 1)</p> <p>Obligations familiales (Difficultés importantes-3 Difficultés-2/pas de difficultés - 1)</p> <p>Autre (veuillez préciser) (Difficultés importantes-3 Difficultés-2/pas de difficultés - 1)</p>
<p>24.24 Dans le contexte de votre connaissance, quels sont les principales difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre des services de PEAHS pour les victimes/survivants ?</p>	<p>Conditions politiques (Difficultés importantes-3 Difficultés-2/pas de difficultés - 1)</p> <p>Conditions de sécurité (Difficultés importantes-3 Difficultés-2/pas de difficultés - 1)</p> <p>Manque de refuges (Difficultés importantes-3 Difficultés-2/pas de difficultés - 1)</p> <p>Manque de capacité financière (Difficultés importantes-3 Difficultés-2/pas de difficultés - 1)</p> <p>Manque de coordination (Difficultés importantes-3 Difficultés-2/pas de difficultés - 1)</p> <p>Forte rotation du personnel (Difficultés importantes-3 Difficultés-2/pas de difficultés - 1)</p> <p>Déséquilibre entre les genres représentés au sein des agences humanitaires (Difficultés importantes-3 Difficultés-2/pas de difficultés - 1)</p> <p>Difficultés linguistiques (Difficultés importantes-3 Difficultés-2/pas de difficultés - 1)</p> <p>Manque de personnel formé (Difficultés importantes-3 Difficultés-2/pas de difficultés - 1)</p> <p>Auteurs protégés par des personnes dépositaires de l'autorité (Difficultés importantes-3 Difficultés-2/pas de difficultés - 1)</p>

25. Où les services de soutien devraient-ils être disponibles (pour garantir leur accessibilité) ?

Veuillez cocher toutes les réponses pertinentes et les classer par ordre de préférence (1 étant l'option préférée).

LOCALISATION DES SERVICES DE SOUTIEN	COCHEZ TOUTES LES RÉPONSES PERTINENTES	CLASSEMENT
Refuge		
Centre de santé		
Hôpital		
Poste de police		
Guichet unique (tous les services à un seul endroit – qu'ils soient autonomes ou intégrés)		
Organisation communautaire		
Autre (veuillez préciser...)		
Soins familiaux		
Autre (veuillez préciser...)		

26. Qui/Quelle organisation serait la mieux placée pour organiser des services de soutien aux victimes/survivants et pourquoi ?

27. Quand les services de soutien devraient-ils être disponibles (pour s'assurer qu'ils sont accessibles aux victimes/survivants) ?	
28. Quelle formation est requise pour les personnes gérant des services de soutien aux victimes/survivants ?	
29. Existe-il d'autres éléments qui permettraient de rendre les services de soutien plus agréables ou accessibles aux victimes/survivants qui les utilisent ?	
30. Quels sont les meilleurs moyens de sensibiliser la communauté aux services de soutien ?	

SECTION 5: TRANSMISSION AUX SERVICES DE SOUTIEN

21. Dans le contexte de votre connaissance, les services d'assistance humanitaire existant en cas d'incident d'exploitation/abus sexuel (une fois signalés) permettent-ils de répondre aux besoins des victimes/survivants ?	Oui/Non Pourquoi ?
22. De quels services de soutien les victimes/survivants ont-ils besoin ? Veuillez cocher toutes les réponses pertinentes, et indiquer dans quelle mesure vous êtes satisfait de la réponse aux besoins des victimes/survivants (sur une échelle de 1 à 5, 1 signifiant très insatisfait, 2 insatisfait, 3 neutre, 4 satisfait et 5 très satisfait), et pourquoi.	

SECTION 6: ENQUÊTE

31. Avez-vous connaissance d'enquêtes menées par les organisations humanitaires ou de développement sur les incidents d'EAHS dans les pays où travaillent les auteurs de ces actes ?	Oui/Non
32. Quelle est la probabilité qu'une victime/un survivant participe à une enquête sur l'EAHS ? <i>Sur une échelle de 1 à 5, 1 étant très probable et 3 probable</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Très probable 2. Probable 3. Ni probable ni improbable 4. Peu probable 5. Très peu probable
33. Estimez-vous que les organisations humanitaires et de développement sont correctement formées pour mener des enquêtes ? [Si non] pourquoi ?	Oui/Non
34. Quels seraient les lieux les plus appropriés où interroger les victimes/survivants d'exploitation/abus sexuels ?	
35. Qu'est-ce qui pourrait permettre à une victime/un survivant d'être plus à l'aise dans le cadre d'un entretien d'enquête ? <i>Veillez cocher toutes les réponses pertinentes</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Donner son consentement éclairé afin qu'une organisation procède à l'enquête après avoir déposé une plainte 2. Temps et soutien pour se préparer avant l'enquête 3. Être accompagné lors de tout entretien par une personne de confiance 4. Recevoir à l'avance les questions et les principes de l'entretien 5. Répondre aux questions de l'enquête à l'aide de dispositifs d'enregistrement 5 Ne pas se sentir jugé par la personne menant l'interrogatoire 6. Autre (veuillez préciser...)
36. Qui devrait être présent pour apporter son soutien à la victime/le survivant durant l'entretien d'enquête ? <i>Veillez sélectionner deux options au maximum</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un ami de confiance 2. Un proche de confiance 3. Un avocat 4. Un point focal de PEAHS 5. Défenseur des droits des victimes/survivants 6. Personne/organisation intermédiaire de la société civile 7. Quelqu'un d'autre (veuillez préciser...) 8. Personne - Les enquêtes ne devraient pas être menées en face à face, mais par téléphone ou en visio.
37. Quelle serait la meilleure façon de tenir au courant, d'informer et de donner un retour d'information à la victime/au survivant au fur et à mesure de l'avancement de l'enquête ?	
38. Est-il important pour vous d'avoir accès au rapport d'enquête ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui, les victimes/survivants devraient avoir la possibilité de le recevoir dans leur langue. 2. Non, ce n'est pas important

<p>39 Dans le contexte de votre connaissance, quels sont les principales difficultés rencontrées lors des enquêtes menées à partir des plaintes des victimes/survivants ?</p>	<p>Non-respect de l'anonymat (Difficulté importante - 3/Difficultés - 2/pas de difficulté - 1)</p> <p>Non-respect de la confidentialité (Difficulté importante - 3/Difficultés - 2/pas de difficulté - 1)</p> <p>Manque de respect de la vie privée (Difficulté importante - 3/Difficultés - 2/pas de difficulté - 1)</p> <p>Signalement oral non enregistré avec précision (Difficulté importante - 3/Difficultés - 2/pas de difficulté - 1)</p> <p>Pas de protection pour les victimes/survivants et les témoins (Difficulté importante - 3/Difficultés - 2/pas de difficulté - 1)</p> <p>Menaces de l'auteur (Difficulté importante - 3/Difficultés - 2/pas de difficulté - 1)</p> <p>Enquêteur recevant des pots-de-vin (Difficulté importante - 3/Difficultés - 2/pas de difficulté - 1) \</p> <p>Attitude critique de l'enquêteur (Difficulté importante - 3/Difficultés - 2/pas de difficulté - 1)</p> <p>Pas de femmes enquêteurs (Difficulté importante - 3/Difficultés - 2/pas de difficulté - 1)</p> <p>L'enquêteur n'est pas indépendant de l'organisation (Difficulté importante - 3/Difficultés - 2/pas de difficulté - 1)</p> <p>Aucune personne de confiance pour accompagner la victime ou le survivant (Difficulté importante - 3/Difficultés - 2/pas de difficulté - 1)</p> <p>Pas d'enquête en temps utile (Difficulté importante - 3/Difficultés - 2/pas de difficulté - 1)</p> <p>Pas de retour d'information, pas d'accès au rapport d'enquête (Difficulté importante - 3/Difficultés - 2/pas de difficulté - 1)</p>
<p>40. Qui est le mieux placé pour enquêter sur les incidents d'exploitation/abus sexuels ?</p>	<p>1 Enquêteurs indépendants formés, ex. médiateur</p> <p>2 Enquêteurs des organisations humanitaires ou de développement</p> <p>3 Autre (veuillez expliquer)</p>
<p>41. Quelle est votre conception de la confidentialité dans le cadre d'une enquête et comment pensez-vous qu'elle peut être mieux protégée ?</p>	
<p>42. Existe-il d'autres éléments qui permettraient de rendre les services de soutien plus agréables aux victimes/survivants qui les utilisent ?</p>	
<p>43. Quelle est, selon vous, le résultat le plus adapté concernant l'auteur des faits ?</p>	

SECTION 7: RÉPARATION ET COMPENSATION

44. Avez-vous connaissance de mesures de protections juridiques en faveur des victimes/survivants d'exploitation/abus sexuels ?
Veuillez expliquer

45. Est-il important pour les victimes/survivants de connaître le résultat/les sanctions prises au terme de l'enquête en ce qui concerne l'auteur de

Oui/Non

Please explain

46. Que considérez-vous être un résultat juste pour la victime/le survivant d'exploitation/abus sexuels ?

RÉSULTAT	COCHEZ TOUTES LES RÉPONSES PERTINENTES	RANKING
Des excuses de l'auteur et/ou de l'organisation		
Une compensation financière versée par l'auteur et/ou l'organisation		
Que l'auteur soit licencié et ne puisse pas être réembauché par une autre organisation humanitaire ou de développement.		
Application de la justice locale (veuillez donner des exemples)		
Soutien juridique afin d'engager des poursuites pénales		
Déménagement afin de prendre un nouveau départ		
Que l'organisation quitte la région		
Autre (veuillez préciser...)		

47. Dans le contexte de votre connaissance, quelles sont les principales difficultés rencontrées par les victimes/survivants en matière de réparation ?

Veuillez cocher toutes les réponses pertinentes

DIFFICULTÉS DE RÉPARATION	TICK ALL THAT APPLY
Pas d'assistance juridique gratuite	
Problème avec les lois locales	
Difficulté à appréhender l'auteur	
Menaces proférées par l'auteur	
Je ne veux pas que quelqu'un ait des ennuis à cause de moi	
J'ai peur de la police et de la justice	
Croyances culturelles et religieuses	
Autre (veuillez préciser...)	

48. Quelle mesure additionnelle pourrait-on mettre en place pour renforcer la confiance des victimes/survivants d'exploitation/abus sexuels dans les mécanismes de redevabilité mis en place dans le cadre des processus de PEAS?

2. MODÈLE D'ÉVALUATION DE PROJET (INTERMÉDIAIRE ET FINAL)

NOM DU PROJET	
ORGANISATION	
DATE DE DÉBUT	
DATE DE FIN	
DATE D'ACHÈVEMENT DU RAPPORT	

PROGRÈS DU PROJET

Progrès par rapport aux objectifs du projet : Résumez les activités et les résultats du projet (conformément au plan d'action) - ajoutez un tableau ou une pièce jointe. Ces activités et résultats ont-ils été délivrés comme prévu et dans les délais ? Quels sont les facteurs qui ont influé sur les progrès réalisés ?

Enseignements/Adaptation [ÉVALUATION INTERMÉDIAIRE] : Quels enseignements ont été tirés de la mise en œuvre de la PEAHS centrée sur les victimes/survivants ?

Qu'est-ce qui a bien fonctionné jusqu'à présent dans la mise en œuvre d'activités de sensibilisation et de renforcement des capacités en matière de PEAHS centrée sur les victimes/survivants ?

Qu'est-ce qui a bien fonctionné jusqu'à présent pour proposer des services qui soient mieux centrés sur les victimes/survivants d'EAHS en matière de divulgation, signalement, gestion des cas, transmission et enquête en faveur des victimes/survivants d'EAHS ?

Avez-vous apporté des modifications à la conception ou aux activités de votre projet/quelque chose doit-il être modifié en réponse aux enseignements tirés ?

INTRANTS ET SORTANTS DU PROJET

3.1 3.1 Dépenses (par catégorie/activité)	Poste de coût / activité	Coût projeté	Coût réel	Variation	Explication
<p>- Veuillez ventiler les coûts des principales activités/composantes du projet (à ce jour).</p> <p>Pour chaque poste de dépense, veuillez comparer les coûts projetés et les coûts réels ?</p> <p>-Veuillez expliquer les variations, le cas échéant</p>	Poste de dépense 1 (à préciser)				
	Poste de dépense 2 (à préciser)				
	Etc.				
<p>3.2 Nombre de mécanismes/processus/structures de PEAS améliorés</p> <p>- Veuillez énumérer les mécanismes/processus/structures de PEAS qui ont été améliorés (à ce jour).</p> <p>- Veuillez expliquer comment ils ont été améliorés</p>	Processus/structure/mécanisme de PEAS		Comment ont-ils été améliorés (avant/après intervention)		
	Processus/structure/mécanisme 1 (préciser)				
	Processus/structure/mécanisme 2 (préciser)				
	Etc.				
<p>3.3 Nombre d'acteurs locaux sensibilisés/formés dans le cadre du projet</p> <p>- Veuillez préciser le nombre d'acteurs locaux sensibilisés/formés par type d'organisation (par exemple par le biais d'activités de sensibilisation)</p>	Catégorie d'acteurs		Nombre total (résultats)		
	Travailleurs ou agents humanitaires Fonctionnaires, Police, etc.				
	Autres travailleurs d'organisations de la société civile, membres de services juridiques, etc.				
	Membres de la communauté élargie		Hommes		Femmes
	Autres (veuillez préciser)				
<p>3.4 Nombre de victimes/survivants impliqués dans les processus de PEAS (si cela s'applique au projet)</p>	Divulgateur/signalement				
	Gestion des cas				
	Transmission				
	Enquête (y compris assistance juridique)				
<p>3.5 Nombre d'acteurs participant aux ateliers nationaux</p> <p>- Veuillez détailler le nombre d'acteurs locaux par type d'organisation</p>	Catégorie d'acteurs		Nombre total (résultats)		
	Travailleurs ou agents humanitaires				
	Responsables/Fonctionnaires gouvernementaux				
	Autres représentants d'organisations de la société civile				
	Autre (veuillez préciser...)				

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROJET [ÉVALUATION FINALE]

Veillez résumer les **résultats et impacts** de votre projet. Dans la mesure du possible, veuillez ventiler par :

- i) Membres de la communauté (y compris les victimes/survivants d'EAHS)
- ii) Organisations communautaires impliquées dans la PEAHS, y compris les intermédiaires communautaires, les comités des camps, les points focaux.
- iii) Organisations d'assistance humanitaire (ONG et OING)
- iv) Gouvernement et autres prestataires de services

Le questionnaire d'enquête (partenaires) et un guide d'entretien (membres de la communauté) peuvent être utilisés pour recueillir ces données.

- i) Membres de la communauté (y compris les victimes/survivants d'EAHS)
- ii) Organisations communautaires impliquées dans la PEAHS, y compris les intermédiaires communautaires, les comités des camps, les points focaux.
- iii) Organisations d'assistance humanitaire (ONG et OING)
- iv) Gouvernement et autres prestataires de services

Études de cas individuels et récits de changement (tirés des entretiens qualitatifs et des discussions avec des intermédiaires communautaires, des survivants et d'autres acteurs clés)

Réponses à l'enquête (MÉCANISME D'ÉVALUATION : 1 - PAS DU TOUT D'ACCORD, 2 - PAS D'ACCORD, 3 - NEUTRE, 4 - D'ACCORD, 5 - TOUT À FAIT D'ACCORD)

QUESTIONS	ÉVALUATION				
Intermédiaires communautaires \[ajouter le nombre de personnes interrogées]/travailleurs humanitaires \[ajouter le nombre de personnes interrogées]/fonctionnaires \[ajouter le nombre de personnes interrogées]/autres prestataires de services \[ajouter le nombre de personnes interrogées] ayant (MOYENNE DES ÉVALUATIONS) :					
Par exemple Amélioré leurs connaissances des approches centrées sur les victimes/survivants en ce qui concerne le signalement de l'exploitation, de l'abus et du harcèlement sexuels.	__1	__2	__3	__4	__5

DURABILITÉ ET ÉVOLUTION DU PROJET [ÉVALUATION FINALE]

Veillez décrire comment ces améliorations seront **maintenues, et par qui**

ENSEIGNEMENTS TIRÉS \N[ÉVALUATION FINALE]

Bonnes pratiques : Qu'est-ce qui a particulièrement bien fonctionné lors de l'amélioration des services de PEAHS et pourquoi ? Que feriez-vous différemment à l'avenir ? Répondez aux questions pour chaque domaine d'activité d'approche centrée sur les victimes, dans la mesure du possible.

- Signalement -
- Moyens et mécanismes de signalement -
- Traitement des signalements et gestion des cas -
- Transmission et services -
- Enquête et réparation -

COMMENTAIRES SUPPLÉMENTAIRES

3. QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE D'ÉVALUATION

NOM DU PROJET	
TYPE D'ACTEUR RÉPONDANT À L'ENQUÊTE	Intermédiaire communautaire/agent d'assistance humanitaire/fonctionnaire gouvernemental/autre prestataire de services <i>[supprimer la mention inutile]</i>
DATE DE CLOTÛRE DE L'ENQUÊTE	

Veillez partager des informations et des commentaires honnêtes afin de nous aider à mener une évaluation productive et à en tirer des leçons (bonnes et mauvaises).

Veillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les affirmations suivantes (où : 1 = PAS DU TOUT D'ACCORD ; 2 = PAS D'ACCORD ; 3 = NEUTRE ; 4 = D'ACCORD ; 5 = TOUT À FAIT D'ACCORD) :

STATEMENTS	RATING
Progrès par rapport aux objectifs du projet : Résumez Résumez les activités et les résultats du projet (conformément au plan d'action) - ajoutez un tableau ou une pièce jointe. Ces activités et résultats ont-ils été délivrés comme prévu et dans les délais ? Quels sont les facteurs qui ont influé sur les progrès réalisés ?	
2.1.1 J'ai approfondi ma connaissance des approches centrées sur les victimes/survivants en ce qui concerne le signalement de l'exploitation, de l'abus et du harcèlement sexuels.	__1 __2 __3 __4 __5
2.1.2 J'ai approfondi ma connaissance des approches centrées sur les victimes/survivants en matière de signalement de l'exploitation, de l'abus et du harcèlement sexuels.	__1 __2 __3 __4 __5
2.1.3 J'ai approfondi ma connaissance des approches centrées sur les victimes/survivants dans la gestion des cas d'exploitation, d'abus et de harcèlement sexuels.	__1 __2 __3 __4 __5
2.1.4 J'ai approfondi ma connaissance des approches centrées sur les victimes/survivants en matière de transmissions et de services de soutien en cas d'exploitation, d'abus et de harcèlement sexuels.	__1 __2 __3 __4 __5
2.1.5 J'ai approfondi ma connaissance des approches centrées sur les victimes/survivants en matière de d'enquête et de réparation en cas d'exploitation, d'abus et de harcèlement sexuels.	__1 __2 __3 __4 __5
2.1.6 Je considère que je suis mieux capable de répondre aux victimes/survivants d'exploitation, d'abus et de harcèlement sexuels dans ma communauté, en adoptant une approche centrée sur la victime/le survivant.	__1 __2 __3 __4 __5
2.1.7 Qu'avez-vous appris en particulier sur les approches centrées sur les victimes/survivants en matière de prévention de l'exploitation, de l'abus et du harcèlement sexuels ?	[TEXTE LIBRE - 200 MOTS AU MAXIMUM]
2.1.8 Quels changements avez-vous apportés ou allez-vous apporter à vos politiques, mécanismes ou pratiques pour la prévention de l'exploitation, de l'abus et du harcèlement sexuels, sur la base des nouvelles connaissances ou compétences acquises ?	[TEXTE LIBRE - 200 MOTS AU MAXIMUM]

Veillez indiquer dans quelle mesure vous êtes satisfait(e) des services de prévention de l'exploitation, de l'abus et du harcèlement sexuels suivants (où : 1 = TRÈS INSATISFAIT ; 2 = INSATISFAIT ; 3 = NEUTRE ; 4 = SATISFAIT ; 5 = TRÈS SATISFAIT) :

2.3.1 Mécanismes de signalement	__1 __2 __3 __4 __5
2.3.2 Services de soutien	__1 __2 __3 __4 __5
2.3.3 Veuillez argumenter votre réponse.	[TEXTE OUVERT - 200 MOTS AU MAXIMUM]
2.3.4 Quelles sont les améliorations à apporter aux services de prévention de l'exploitation et du harcèlement sexuels ?	[TEXTE OUVERT - 200 MOTS AU MAXIMUM]

[UNIQUEMENT POUR LES PARTICIPANTS AUX ATELIERS] Veillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les affirmations suivantes (où : 1 = PAS DU TOUT D'ACCORD ; 2 = PAS D'ACCORD ; 3 = NEUTRE ; 4 = D'ACCORD ; 5 = TOUT À FAIT D'ACCORD) :

2.4.1 J'ai trouvé utiles les conclusions des projets pilotes.	__1 __2 __3 __4 __5
2.4.2 J'ai l'intention de modifier les pratiques de mon organisation en matière de prévention de l'exploitation, de l'abus et du harcèlement sexuels.	__1 __2 __3 __4 __5
2.4.3 Quelles pratiques de prévention de l'exploitation, de l'abus et du harcèlement sexuels allez-vous modifier et comment ?	[OPEN TEXT – MAX 200 WORDS]

COMMENTAIRES SUPPLÉMENTAIRES

4. Considérations éthiques

Les considérations éthiques sont essentielles et doivent être respectées lors des interactions et des entretiens avec les intermédiaires ou les victimes/survivants :

- o **Consentement éclairé.** L'objectif doit être expliqué à tous les participants avant les entretiens/enquêtes. Le consentement doit être obtenu avant le début des discussions.
- o Les questions de ce questionnaire doivent être posées de façon **cohérente** et dans le même format.

- o Maintenir en permanence les principes « **Ne pas nuire** » et le respect de la vie privée des victimes/survivants et des participants, (a) En veillant à ce que tous les contacts et les entretiens se déroulent dans un environnement sûr où les participants se sentent en sécurité, tant sur le plan physique qu'émotionnel (b) En veillant à ce que les entretiens soient menés par une personne du même sexe que la personne interrogée ; (c) En maintenant une approche et une politique antidiscriminatoires à l'égard de tous les participants ; (d) En évitant les préjugés et en faisant preuve de respect pour les opinions, les souhaits et les sentiments des victimes/survivants ; (e) En évitant tout comportement inapproprié ou susceptible de blesser les victimes/survivants ; (f) En posant uniquement des questions en rapport avec la portée et les objectifs de l'évaluation et en évitant les questions inutiles ou inappropriées ; et (g) En maintenant la confidentialité à tout moment, y compris la non-divulgation des commentaires et la garantie que les citations utilisées ne sont jamais attribuées à des personnes identifiables.



La Voie-Creuse 16, 1202 Genève, Suisse

info@chsalliance.org | www.chsalliance.org
+41 (0)22 788 16 41